

une hospitalité intéressée ; de là ce nom de Caprée que lui jeta l'indignation publique dans les années du règne de Louis XVI qui précédèrent immédiatement la Révolution française.

Quand cette révolution éclata, le jardin du Palais-Royal, à cause des nombreux cafés qu'il renfermait, devint le premier foyer des réunions insurrectionnelles. Les chefs du mouvement s'y rencontraient, y commentaient les nouvelles du jour et donnaient le mot qu'on allait porter dans les divers quartiers de Paris. Le Palais-Royal, grâce à la tolérance de son propriétaire, s'était donc transformé en un véritable forum ; souvent un orateur prenait la parole et haranguait les groupes qui lui formaient un auditoire. "Dans une ville corrompue disent les Mémoires de Rivarol qui suivit de si près le flux et le reflux des passions de cette époque, ce jardin s'est distingué par la corruption. Telle a été son influence dans la révolution actuelle, que si l'on eût fermé ses grilles, surveillé ses cafés, interdit ses clubs, tout aurait pris une autre tournure. En ce moment, ses galeries sont des *Chambres ardentes*, où se prononcent des sentences de mort ; et ses arcades, où l'on étale les têtes des proscrits, sont les *Gémonies* de la capitale. La liberté, si elle est le fruit de la Révolution, ne pouvait avoir de berceau plus impur."

Ces réunions turbulentes eurent une si grande influence sur les événements, qu'on les appela les états du Palais-Royal par opposition aux états généraux réunis à Versailles. L'influence de ces états au petit pied s'imposa plus d'une fois à l'Assemblée constituante. En tête des motionnaires les plus ardents et dont l'éloquence se faisait le plus écouter dans le jardin du Palais Royal, il faut placer Camille Desmoulins, qui s'intitula lui-même bientôt après le procureur général de la Lanterne. Que votre imagination, rétrogradant vers le passé, remplisse d'une foule inquiète et émue ce jardin, où l'on voyait ces jours derniers quelques paisibles lecteurs de journaux, savourant dans la matinée les émotions du compte rendu du procès la Pommerais, mets de haut goût et propre à réveiller les palais blasés. Nous sommes au 12 juillet 1789 ; dans la matinée, on a appris à Paris le renvoi de Necker et sa sortie de France. Il règne dans les groupes une grande animation mêlée d'une vive anxiété. On maudit la cour, les ministres, on menace le roi ; mais le mouvement manque de direction et d'unité, et cette colère s'épanche par un flot de paroles contradictoires. Camille Desmoulins est là, comme il le raconta depuis dans *le Vieux Cordelier* ; il venait tâter le pouls à la multitude et juger par ses propres yeux si tout était mûr pour l'insurrection. Il s'élance sur une table : à la vue de cette tribune improvisée la foule accourt, curieuse de savoir ce que ce jeune homme qui paraît arrivé au dernier paroxysme de l'exaltation peut avoir à lui dire, impatiente de l'entendre. "Voici ma courte harangue, que je n'oublierai